PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE

Observatoire régional de la sécurité routière

Baromètre mensuel de l'accidentalité routière

AVRIL 2022

LES CHIFFRES CLÉS DU MOIS (données provisoires) :

ACCIDENTS CORPORELS

PERSONNES BLESSÉES

PERSONNES TUÉES

Région Nouvelle Aquitaine	Avril 2022	Avril 2021	Moyenne Avril 2017-2019	Évolution 2022/Moyenne
Accidents corporels	296	294	359	- 63 (- 18 %)
Tués	32	23	28	+ 4 (+ 14 %)
Blessés	349	340	454	- 105 (-23 %)

Par rapport aux moyennes habituellement enregistrées sur la période de référence 2017-2019, les nombres d'accidents corporels et de blessés recule (- 18 % pour les accidents et -23 % pour les blessés) mais la mortalité augmente (+14%).

Cette augmentation est plus sensible en agglomération que sur les routes de campagnes et touche particulièrement les modes de déplacements doux (piétons, bicyclettes, vélos à assistance électrique, engins de déplacement personnel).

ORSR de Nouvelle Aquitaine
Tél. 05.56.93.31.84
xavier.broutin@developpment-durable.gouv.fr

ACCIDENTALITÉ D'AVRIL 2022 (données provisoires)

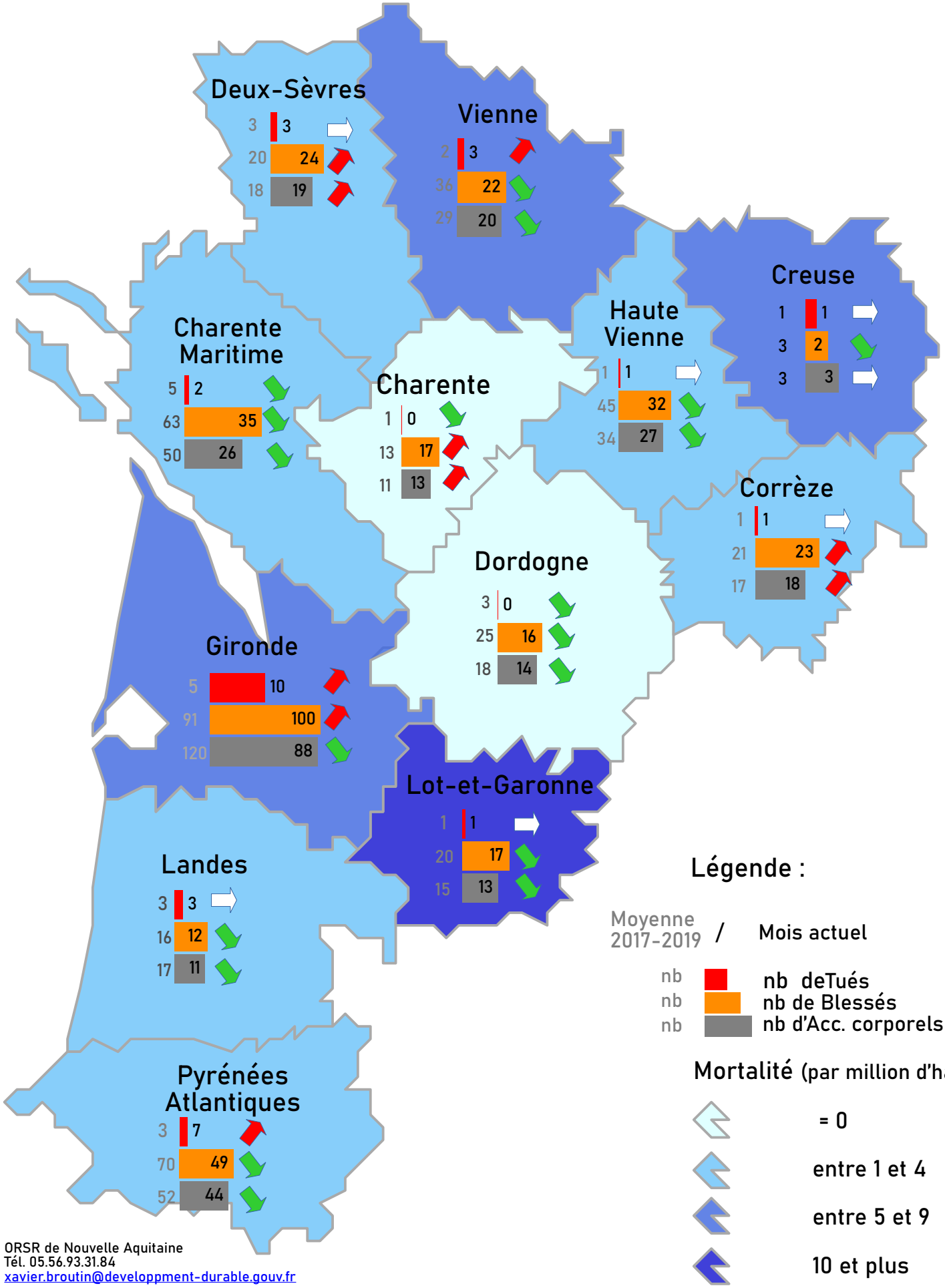

ORSR de Nouvelle Aquitaine
Tél. 05.56.93.31.84
xavier.broutin@developpment-durable.gouv.fr

LES TUÉS SELON LE MODE DE DÉPLACEMENT :

	Avril 2022	Avril Moyenne 2017-2019	Évolution / Moyenne	Cumul de l'année	Cumul Moyen 2017-2019	Évolution 2022/ moyenne
Piétons*	3	1	↗	10	14	↘
Vélos*	4	3	↗	8	5	↗
Deux-roues motorisés	4	7	↘	18	19	↘
Véhicules de tourisme	20	15	↗	63	68	↘
Véh. utilitaires et Poids-lourds	1	2	↘	6	9	↘
Transports en commun	0	0	⇨	0	0	⇨
Autres	0	1	↘	1	1	⇨

*** : la catégorie 'Piétons' inclut les engins de déplacement personnel non-motorisés ; la catégorie 'Vélos' inclut les engins de déplacement personnel motorisés.**

LES TUÉS SELON L'ÂGE :

	Avril 2022	Avril Moyenne 2017-2019	Évolution / Moyenne	Cumul de l'année	Cumul Moyen 2017-2019	Évolution 2022/ moyenne
0-17 ans	1	1	⇨	4	4	⇨
18-24 ans	10	6	↗	24	20	↗
25-34 ans	4	4	⇨	16	17	↘
35-49 ans	7	7	⇨	20	21	↘
50-64 ans	4	3	↗	14	18	↘
65 ans et +	6	7	↘	28	34	↘

ORSR de Nouvelle Aquitaine
Tél. 05.56.93.31.84
xavier.broutin@developpment-durable.gouv.fr

LES CAUSES PRÉSUMÉES DES ACCIDENTS MORTELS :

En avril 2022, les causes présumées des accidents mortels sont :

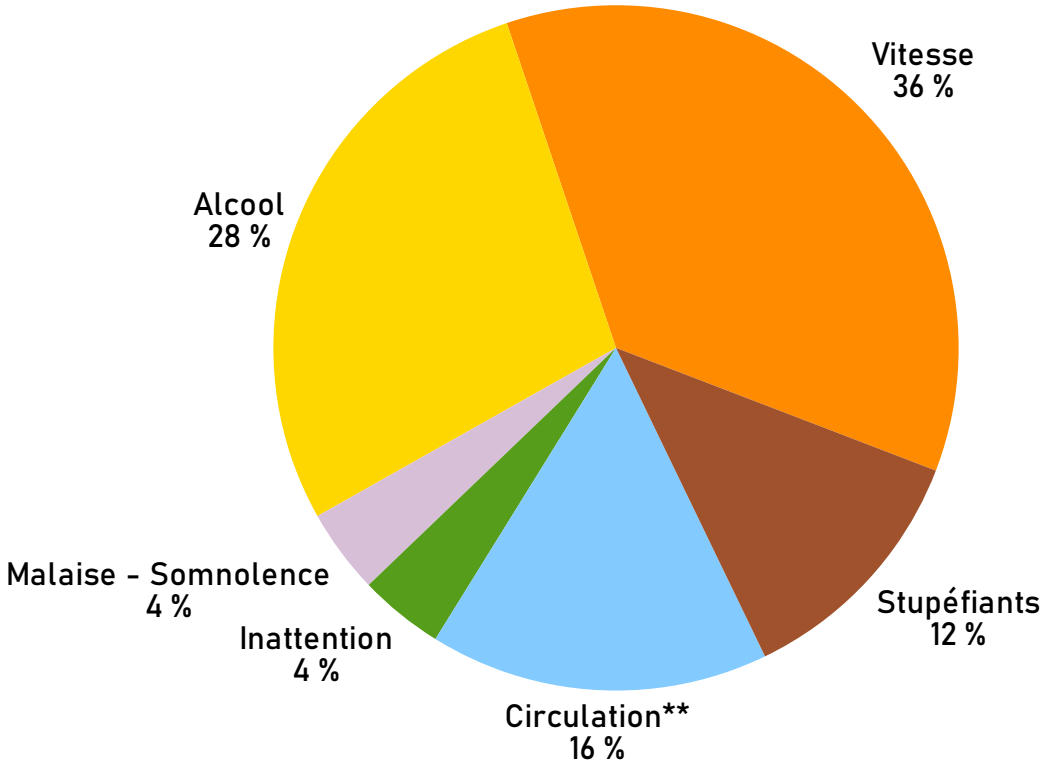

** « Circulation » regroupe les infractions aux règles de circulation comme les changements de file ou de direction dangereux sans avertir, les distances de sécurité, les dépassements dangereux ou interdits, …

L'alcool et la vitesse inadaptée aux circonstances restent les causes majoritairement constatées dans les accidents mortels.

Le Code de la route fixe les règles pour des trajets en sécurité. Il régit notamment les priorités aux intersections, les dépassements, les distances de sécurité, les changements de files et les usages obligatoires du clignotant : 16 % des accidents mortels ont au moins une cause liée au non-respect de ces règles de base.

Source : ONISR, données provisoires.

ORSR de Nouvelle Aquitaine
Tél. 05.56.93.31.84
xavier.broutin@developpment-durable.gouv.fr

ÉVOLUTION SUR L'ANNÉE :

Accidents corporels

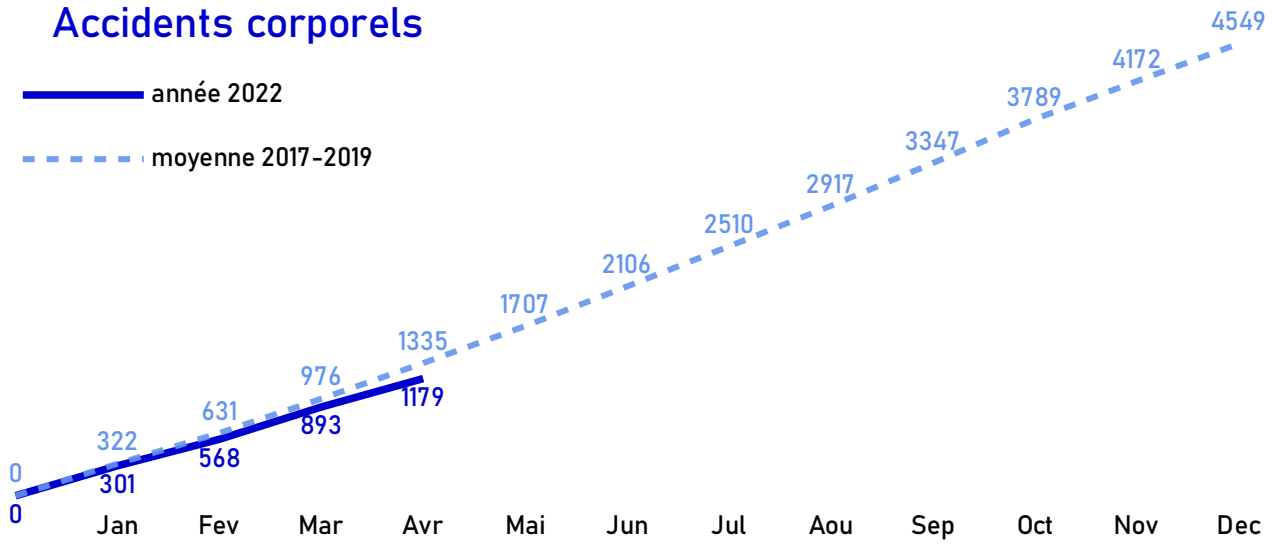

Blessés

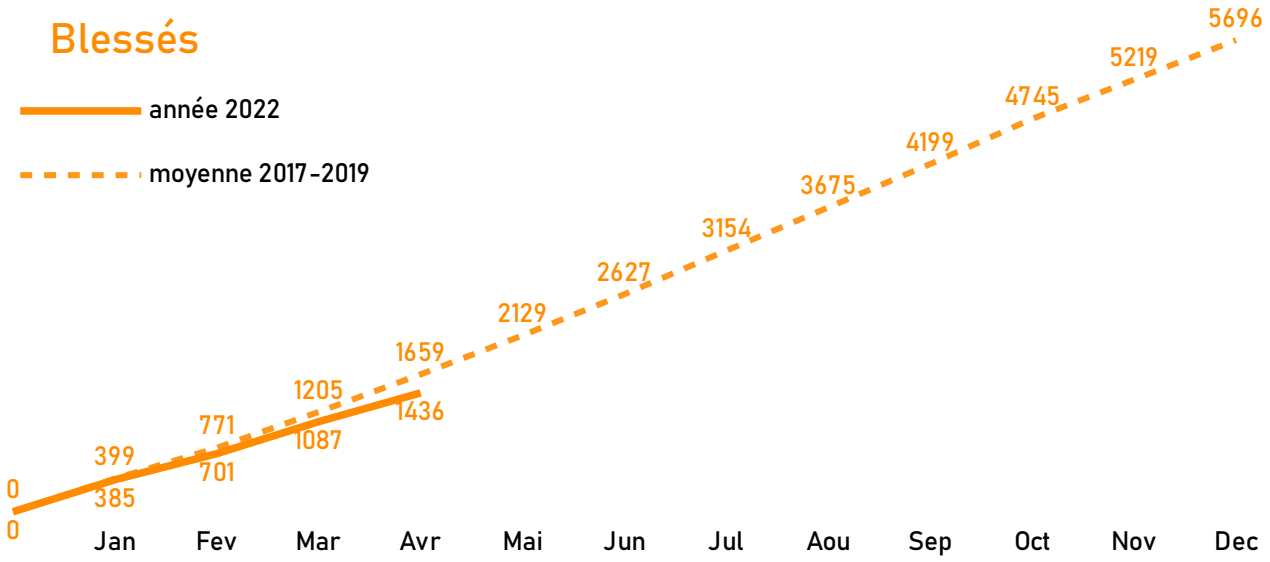

Tués

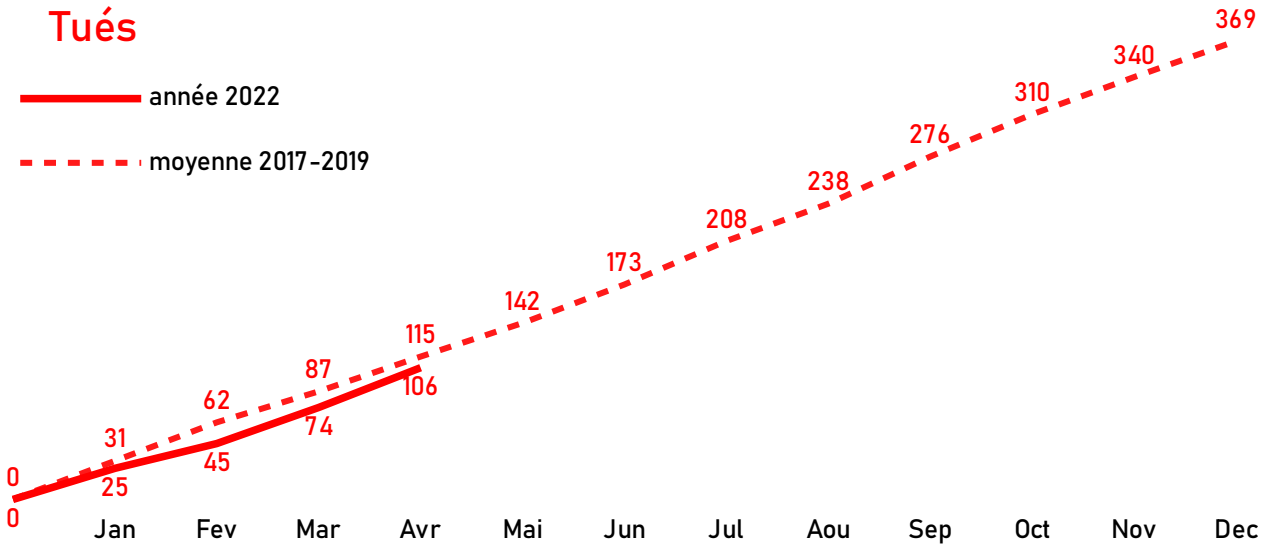

Source : ONISR, données définitives jusqu'en 2020 et provisoires pour les années 2021 et 2022.

ORSR de Nouvelle Aquitaine
Tél. 05.56.93.31.84
xavier.broutin@developpment-durable.gouv.fr

TENDANCE SUR L'ANNÉE GLISSANTE :

	De mai 2021 à avril 2022	De mai 2020 à avril 2021	Moyenne Mai à avril 2017-2019	Évolution 2022/Moyenne
Accidents corporels	4 649	4 174	4 568	+ 81(+ 2 %)
Tués	370	331	372	- 2 (- 1 %)
Blessés	5 777	5 134	5 766	+ 11 (+ 0 %)

Sur 12 mois glissants (cumuls de mai à avril), les indicateurs restent stables (entre -1 % et +2%) dans un contexte de retour à la normalité des déplacements.

ÉVOLUTION SUR SIX ANS :

Cumul depuis le 1er janvier de chaque année

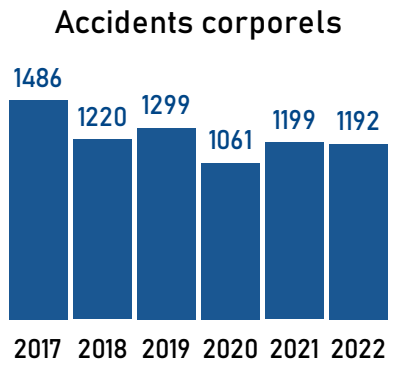

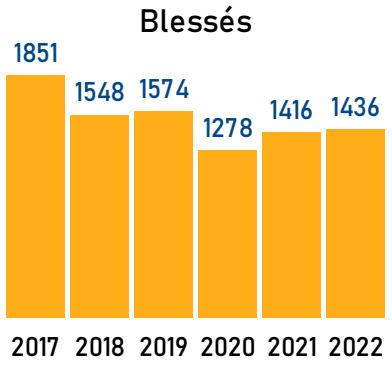

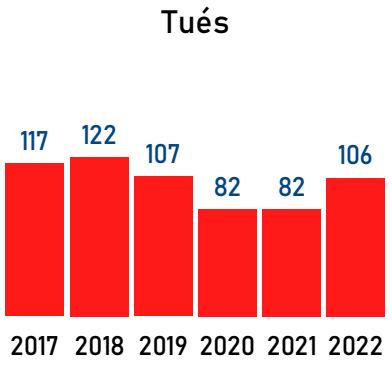

Après avoir marqué un plateau entre 2017 et 2019, on observe un très léger recul de l'insécurité routière depuis le début de cette année.

Source : ONISR, données définitives jusqu'en 2020 et provisoires pour les années 2021 et 2022.

ORSR de Nouvelle Aquitaine
Tél. 05.56.93.31.84
xavier.broutin@developpment-durable.gouv.fr

ACTUALITÉ :

Santé et sécurité routière

La Sécurité routière présente sa nouvelle campagne "Docteur, est-ce que c'est grave si je conduis ?" à l'occasion du Congrès de médecine générale

Problèmes de vue ou d'ouïe, prise de certains médicaments, addictions, pathologies cardiovasculaires ou neurologiques, douleurs, diabète ou handicaps... des millions de personnes sont concernées par la question de l'influence de leur pathologie sur leur aptitude à conduire.

Pour faire entrer cette question dans le bureau des professionnels de santé, la Sécurité routière s'installe dans les salles d'attente avec une campagne d'affichage qui incite les patients à s'interroger sur l'impact de leur état de santé concernant leur aptitude à conduire et leur recommande d'aborder le sujet avec leur médecin, dans le strict respect du secret médical.

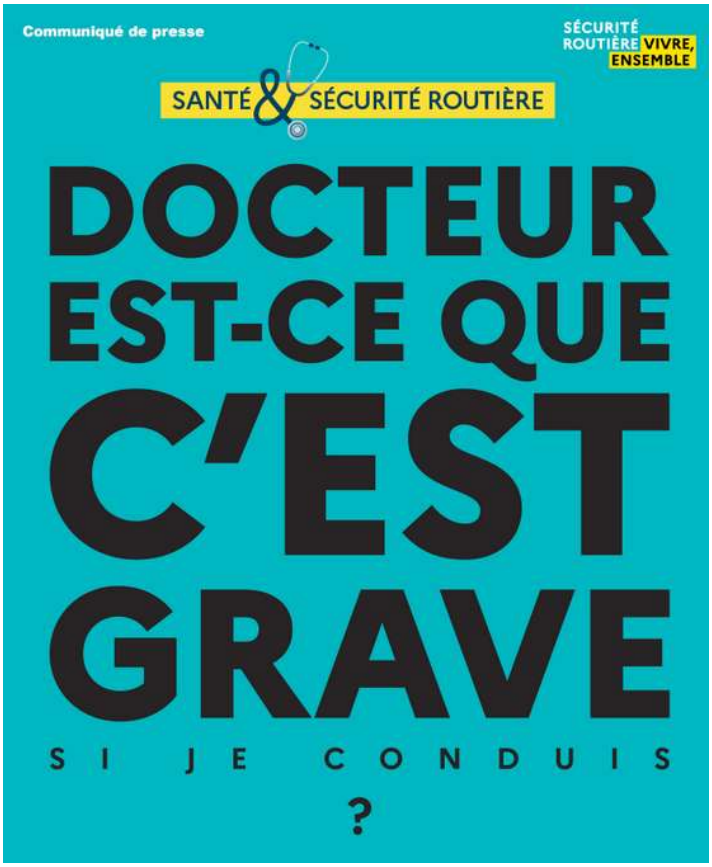

VRAI OU FAUX ?

A- Certaines pathologies sont incompatibles avec la conduite.

B- Dans certains cas, mon médecin peut suspendre mon permis de conduire.

C- La pose d'un simulateur cardiaque impose une visite médicale avant de reprendre la conduite.

D- La prise de médicaments n'a aucune incidence sur la ma capacité à conduire.

E. En cas de doute sur mes capacités à conduire, je peux en parler sans crainte à mon médecin.

Réponses : A = vrai ; B = faux ; C = vrai ; D = faux ; E = vrai

Toutes les informations sur :
https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/diabete-alzheimer-handicaps-locomoteurs-ou-auditif-lourds

ORSR de Nouvelle Aquitaine
Tél. 05.56.93.31.84
xavier.broutin@developpment-durable.gouv.fr